Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 19 (1989)

Heft: 1

Rubrik: Votre argent : la banque de demain

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GEORGES BAHISSON

VOTRE ARGENT

La banque de demain

La banque dont je suis client est équipée depuis quelque temps d'un distributeur automatique de billets. Les employés m'ont incité à utiliser cet appareil. J'hésite à le faire: n'est-ce-pas trop compliqué et est-ce totalement sûr?

J.-C. Z, Nyon

Chaque mois, les banques implantant des distributeurs automatiques de billets supplémentaires, la majorité des agences en sera bientôt équipée et ces appareils qui suscitaient, il y a peu, la curiosité, voire la timidité de la clientèle, font maintenant partie de notre vie quotidienne.

Leur maniement est aisé, l'utilisateur étant guidé pas à pas par des instructions claires et simples données par machine. Quant à la sécurité, elle est absolue pour autant que l'on respecte quelques règles élémentaires.

L'utilisation de ces distributeurs nécessite l'usage d'une carte et d'un code secret choisi par le titulaire du compte, connu de lui seul et qu'il peut modifier en tout temps. Si la carte est perdue ou volée, une personne mal intentionnée ne pourrait effectuer un prélèvement que si elle connait le code.

Ne conservez par conséquent jamais votre code avec votre carte et surtout ne l'inscrivez pas sur celle-ci.

La meilleure solution est de le mémoriser. Pour cela, choisissez un terme, un nombre, une date, qui vous est familier, par exemple: «1515», «Venoge», «Bob 007», etc. Si d'aventure vous oubliez néanmoins le code choisi, cet incident sera sans conséquence. L'enregistrement d'un nouveau code, toujours choisi par vous et connu de vous seul, prendra quelques instants seulement au guichet de votre banque.

Les appareils actuellement à votre disposition sont de deux sortes:

- Les Bancomats, accessibles à tous les clients des banques suisses en possession d'une carte Eurochèque et qui permettent de retirer jusqu'à Fr. 1 000.– par 24 heures.
- Les appareils propres à chaque banque qui permettent des retraits plus importants et indiquent également la position des comptes et les dernières opérations effectuées.

Ces distributeurs de billets ne sont toutefois que les précurseurs d'autres appareils qui permettront d'effectuer d'autres opérations que de simples retraits. Dans plusieurs villes de suisse, vous pouvez, dès aujourd'hui, voir ce que sera la banque de demain.

En Suisse romande, l'UBS a implanté à Genève, au 19 de la rue du Mont-Blanc, dans la zone piétonne proche de la gare de Cornavin, une «Banque électronique».

Outre les distributeurs habituels de billets, vous trouverez d'autres appareils permettant de:

- Effectuer des retraits en monnaies étrangères.
- Changer des monnaies étrangères en francs suisses.
- Obtenir des petites coupures et de la monnaie.
- Accéder par le biais d'un écran à des informations boursières, bancaires et générales.
- Téléphoner en payant non seulement en francs suisses, mais également en francs français ou en deutsche marks.

N'hésitez donc pas, à l'occasion d'un passage à Genève, de visiter cette installation d'avant-garde.

Cette informatisation croissante des services bancaires ne doit pas vous faire craindre une déshumanisation de vos rapports avec votre banque. En effet, l'un des objectifs de cette évolution est de libérer les caissiers des tâches routinières afin qu'ils puissent être encore plus disponibles pour la clientèle et devenir de véritables conseillers en matière bancaire.

G.B.
Fondé de pouvoir à l'UBS

Un appartement à liquider? appelez le CSP

Après une visite sur place, nous sommes à même de vous proposer une solution rapide et générale (achat éventuel).

Centre social protestant ✆ 021/36 52 62 de 8 h à 11 h